

La Leucose Bovine

Maladie virale et tumorale des bovins, peu contagieuse et n'entraînant que peu de pertes, la Leucose Bovine fait l'objet d'une prophylaxie depuis 1991. Des cas ont été détectés en 2014 sans signe clinique mais uniquement avec des réactions sérologiques. La France reste aujourd'hui officiellement indemne de cette maladie au niveau européen depuis 1999 avec une incidence inférieure à 0.01%. Ce contexte favorable et le fait que la maladie soit classée comme danger sanitaire de catégorie 2 (Arrêté ministériel du 29 juillet 2013) pourront amener dans l'avenir à une révision de cette surveillance.

La maladie :

La leucose bovine enzootique (LBE) est une maladie des bovins provoquée par un virus. Une forte majorité de bovins infectés ne présente aucun signe clinique. L'affection évolue le plus souvent de manière généralisée, les ganglions pouvant augmenter considérablement de volume. Cette maladie peut s'accompagner de lésions viscérales, hépatiques, cardiaques et gastriques.

La leucose généralisée de l'adulte, ou leucose bovine enzootique, qui affecte les animaux de plus de deux ans, et qui est inscrite sur la liste des maladies réputées contagieuses depuis mai 1981. Elle conduit à la mort en quelques semaines ou quelques mois.

L'affection débute par l'apparition de plaques urticariennes de 3 à 4 cm de diamètre situées le plus souvent au niveau du cou, des épaules et du dos. En 8 à 10 jours, la quasi-totalité de la surface du corps est atteinte, puis apparaissent des lésions verruqueuses et croûteuses qui deviennent nodulaires, pouvant atteindre la taille d'une mandarine. Elles saignent facilement. Parallèlement aux lésions cutanées, apparaît une hypertrophie ganglionnaire et l'animal s'amaigrit.

La leucose est une maladie faiblement contagieuse. Seul le sang et, dans une moindre mesure, le lait des animaux infectés sont dangereux. Dans les troupeaux infectés, la propagation se fait par des interventions en série (prise de sang, écornage) ou par des insectes piqueurs.

Les bases réglementaires en France :

Depuis le dépistage de 2007/2008 :

○ **En élevage allaitant :**

Sérologie tous les 5 ans sur 20% des bovins de plus de 2 ans

○ **En élevage laitier**

Analyse sur lait de tank tous les 5 ans

Le choix des contrôles quinquennaux est effectué par canton.

La situation épidémiologique en France :

Toujours très favorable : Les deux derniers cas datent de juin 2015 ; ils ont été dépistés sur le lait et correspondaient à des formes latentes de la maladie. L'incidence annuelle en France est très favorable et inférieure à 0.001% ; il faut rappeler que le pic observé en 2006 correspondait à des faux positifs dus à un kit Elisa retiré depuis du marché.

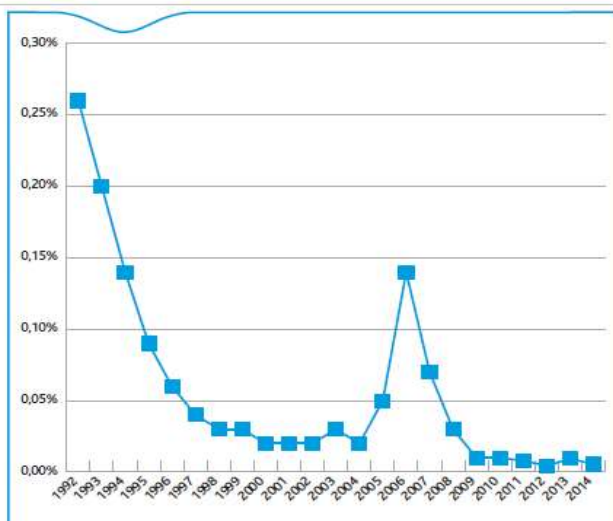


Figure 1. Évolution de l'incidence de la leucose bovine



Vache présentant une hypertrophie des ganglions lymphatiques due à la leucose

Source GDS Aquitaine

Seuls 47 suspicions ont fait l'objet d'un recontrôle auprès de l'ANSES en 2016, avec des tests d'immunodiffusion sur gélose ; aucun cas n'a été confirmé.

La situation en Corrèze :

Seules des réactions atypiques restent parfois à déplorer mais aucun foyer n'a été confirmé. 2 cheptels ont fait l'objet de suspicions en Corrèze en 2018 lesquelles ont été invalidées avec des analyses complémentaires.